

<u>Mairie de Najac</u> <u>Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal</u>

(article L 2121-15 du CGCT)

Date et heure de la séance :

4 juillet 2024 à 20h00

Président/Présidente (le maire ou en cas **d'empêchement l'adjoint** suivant **l'ordre** du tableau) : BLANC Gilbert

Membres du Conseil Municipal présents et représentés :

Membre du CM	Présent(e)	Représenté(e) par	Absent(e) excusé(e)	Absent(e) non excusé(e)
ANDRIEU Alain	х			
BARRES Isabelle	x			
BARTHEYE Pierre-Jean	х			
BLANC Gilbert	х			
CLOUZET Natacha	x			
DELERIS Suzanne	x			
GUIBAL Fabrice		BARTHEYE Pierre-Jean		
LAROUSSINIE Mathieu		RABAYROL Claude		
LE FLOCH Virginie	х			
MAZIERES Rémi		BARRES Isabelle		
MILLIAT Laurence	x			
POUX Charles		SOUVIGNET Jean Régis		
RABAYROL Claude	х			
SOUVIGNET Jean Régis	х			

Secrétaire de séance :

M. RABAYROL Claude

Quorum: 8 (15 membres afférents – 14 membres en exercice)

Lecture par le Président de séance de l'ordre du jour de la précédente séance de Conseil Municipal et signature par lui et le secrétaire de séance du registre des délibérations (art. R 2121-9 du CGCT) ainsi que du Procès-Verbal correspondants à ladite séance.

Présentation de l'Ordre du jour de la présente séance de Conseil Municipal :

- 48/2024 : Création d'un service TVA pour une vente de bois ;
- 49/2024 : Plan de financement actualisé pour la végétalisation de l'esplanade ;
- 50/2024 : Appel à déploiement pour une borne de recharge électrique ;
- **51/2024** : Conventionnement pour réalisation d'audits énergétiques par le SIEDA sur deux bâtiments publics ;

- **52/2024** : Modalités de mise en place **d'un** bail à réhabilitation et **d'un** bail emphytéotique pour le bâtiment du 1 rue du Bourguet ;
 - 53/2024 : Adhésion au label des communes haltes de St Jacques de Compostelle ;
 - 54/2024 : Adhésion au label Villes et Villages d'accueil de Véhicules Anciens ;
 - **55/2024**: Renouvellement deux contrats **d'ATSEM** pour 2024-2025;
 - **56/2024**: Renouvellement d'un contrat d'agent technique pour 2024-2026;
 - 57/2024 : Actualisation tarifs 2024 de la boutique de la Maison du Gouverneur ;
 - 58/2024 : Déclarations d'Intention d'Aliéner sur Droit de Préemption Urbain.

ADOPTION DES DELIBERATIONS

						·····									
48/2024	l - Finances	: Cre	éatio	n d'un	servi	ce TV	Α ροι	ır une	vent	e de b	ois				
Adoptée	e : Oui														
Si prése	nt, rapport	(s) au	vu d	e laqu	elle la	a délil	oérati	on a é	été ad	optée	:				
coupes of les 46 00 régime s annuelle	heye prése de bois que 00€ annue simplifié ag e. ibération e	e nou lleme gricol	s son ent, e e cal	nmes (t donc culé s	obligé c de c ur les	e fait deux	f <mark>aire,</mark> est s	<mark>l'activ</mark> oumis	v ité d e se à u	la co n taux	mmu de T	ne en VA de	rece 20 %	tte dé 6 <mark>d'a</mark> p	passe rès le
	scrutin (si n public : ir												mand	e):	
Initiales m	embres du	AA	iВ	РЈВ	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	x	х	х	х	x	x	x	х	x	х	х	x
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														
49/2024 l'esplan	l - Espaces ade	publi	ics : P	lan de	fina	ncem	ent ac	tualis	sé pou	ır la v	égéta	lisatio	on de		

Adoptée : Oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Mme Milliat propose d'actualiser le plan de financement concernant les jeux et la vérdainer l'esplanade Bouyssière. Après la sollicitation d'Ouest Aveyron Communauté dans le cadre du fond de concours accordé aux collectivités, il est proposé d'actualiser les dépenses réelles qui sont de 65 402€ au lieu de 52 360€ initialement prévus, avec une participation de la région à hauteur de 4 700€, du département de 16 275€ et de pouvoir donc prétendre à une actualisation pour le fond de concours.

Mr Rabayrol interroge sur le rapport bénéfice de ces plantations et jeux, qui prennent de la place sur une esplanade souvent sollicitée, et qui après vont générer de l'entretien déjà conséquent. A savoir aussi que Villevayre, Mazerolles, La Salvetat et Cassagnes demandent également un entretien conséquent.

M. Bartheye répond que le paillage conséquent et l'arrosage automatique vont limiter le temps passé par les agents pour l'arrosage et que le rafraîchissement du cœur du village est une nécessité à laquelle cet aménagement contribue.

Mme Milliat précise que cette installation va entraîner des économies puisque chaque année nous achetions des plants pour les placer dans les jardinières et que celles-ci seront à demeure, sinon plus durables.

Adopté à 12 voix pour et 2 contre.

Type de scrutin (si particulier, indiquer le membre du Conseil qui en a fait la demande) :

Si scrutin public : indiquer ci-dessous le nom des votants et le sens de leur vote

				_			-	_	_		_	_			_
Initiales m CM	embres du	AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	x	x	х	х	х	х		х	х	х	x		х
Sens des votes	Contre								x					x .	
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														

50/2024 - Appel à déploiement pour une borne de recharge électrique

Adoptée: Oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Mr Bartheye demande la validation du transfert de l'exercice de compétence par le SIEDA pour la mise en place et la maintenance d'une borne de recharge électrique supplémentaire dont l'installation est prévue au bas du village au niveau des chalets du Pontet.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Type de scrutin (si particulier, indiquer le membre du Conseil qui en a fait la demande) :

Si scrutin public : indiquer ci-dessous le nom des votants et le sens de leur vote

Initiales m CM	embres du	AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	х	х	х	x	х	х	х	х	x	х	x	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														

51/2024 - Bâtiments : Conventionnement pour réalisation d'audits énergétiques par le SIEDA sur deux bâtiments publics

Adoptée : Oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Monsieur le Maire, à travers une convention, demande au SIEDA d'accompagner en 2025 la commune sur des diagnostics énergétiques sur deux bâtiments publics , qui serait la mairie et l'école , pour un montant de 300€/ bâtiment.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Type de scrutin (si particulier, indiquer le membre du Conseil qui en a fait la demande) :

Si scrutin public : indiquer ci-dessous le nom des votants et le sens de leur vote

		_	_	_	_	_	_	_	_	_	-	_	_		_
Initiales m CM	embres du	AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	х	х	x	x	x	x	х	х	x	х	х	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														

	-Modalité éotique po								itatio	n et d	'un ba	ail			
Adoptée	: Oui														
Si préser	nt, rapport	(s) au	ı vu d	e laqu	elle la	a délik	oérati	on a é	té ad	optée	:				
d'un bai commer réalisatio avec une Cette dé	aire présen I à réhabi ce, d'une o on des trav e participat libération o scrutin (si	litation constant	on po e de 4 Le mo le la o dopté	our la 45 ans ontant commu	parti pour globa une a	e logo r les d al s'élè 20% s nité.	emen deux ève a soit 6	t et d avec (314 29 5 190	d'un l un dé 96€ fii € et r	pail ei lai ma nancé réalisé	nphyt Iximu par S par la	t éotiq m de oliha a soci	jue si 24 m en gra été H	ur la nois p ande l abite	partie our la partie
Si scrutir	n public : in	diau	er ci-	dessoi	ıs le r	nom d	les vo	tants	et le «	ens d	e leur	vote			
	embres du	AA	IB	РЈВ	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	T	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	Х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														
53/2024	- Adhésio	n au	label	des co	mmu	ines h	altes	de St	Jacqu	ues de	Com	poste	elle		
Adoptée	: Oui														

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Mme Deleris demande au conseil d'autoriser monsieur le maire à régler les formalités nécessaires pour signer la convention entre la commune de Najac et l'Agence des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, à laquelle la commune est adhérente depuis 1997, pour être commune halte des chemins de Compostelle. Madame Déléris précise que la commune a candidaté pour être reconnue commune halte et a été retenue, cette distinction étant effective en janvier 2025.

Cette délibération a été adopté à l'unanimité.

Initiales m	n public : in	dique	er ci-	dessou	ıs le n	om d	es vo	tants	et le s	ens d	e leur	vote			
CM	embres du	AA	IB	РЈВ	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	x	x	х	х	х	х	x	х	х	х	х	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														
label vill	aire, suite à es et village	es d'a	ccue	il de v	éhicu	le and	iens.	La lak	pellisa						
collectio demand Les plaq	king en cer n.ll sera pr es devant é ues d'infor élibération	opos ètre a matic	é en l dress on de	naut d sées à ce lab	e l'es la ma el sei	plana irie. ont p	de Bo lacée	uyssi	ère su	ivant	icules les di	d'ép sponi	oque bilité:	et de	n
collectio demand Les plaq Cette de Type de	n.II sera pr es devant é ues d'infor élibération scrutin (si p	opos être a matic a éte	é en l dress on de é ado	naut d sées à ce lab opté à indiq	e l'es la ma el sei l'una uer le	plana irie. ront p nimit mem	de Bo	uyssi s à ch u Cor	ère su aque nseil q	ivant entré ui en	icules les dis e du v	d'ép sponi rillage	oque bilité:	et de s, les	n
collectio demand Les plaq Cette de Type de Si scrutir	n.II sera pr es devant é ues d'infor élibération	opos être a matic a éte	é en l dress on de é ado	naut d sées à ce lab opté à indiq	e l'es la ma el sei l'una uer le	plana irie. ront p nimit	de Bo	uyssi s à ch u Cor	ère su aque nseil q	ivant entré ui en	icules les dis e du v	d'ép sponi rillage	oque bilité:	et de s, les	
collectio demand Les plaq Cette de Type de	n.II sera pr es devant é ues d'infor élibération scrutin (si p	opos être a matic a éte partic	é en la dress on de é ado	naut desées à ce laborté à indiquessou	e l'es la ma pel sei l'una uer le	plana iirie. ront p nimit mem	de Bo	uyssid s à ch u Cor tants	aque	entré ui en a	icules les dis e du v a fait	d'ép sponi rillage la der vote	oque bilités e. mand	et de s, les e) :	
collectio demand Les plaq Cette de Type de Si scrutir	n.II sera pr es devant é ues d'infor élibération scrutin (si p n public : in embres du	opose etre a matic a éte partic	é en la dresson de é add	naut d sées à ce lab opté à indiq	e l'es la ma el sei l'una uer le us le n	plana pirie. ront p nimit mem	de Bo	uyssions à chu Cortants	aque aseil q et le s	entré ui en ens d	icules les dis e du v a fait e leur	d'ép sponi rillage la der vote	oque bilités :. mand	et de s, les e):	JRS
collectio demand Les plaq Cette de Type de Si scrutir Initiales m CM	n.II sera pres devant é ues d'inforcélibération scrutin (si propublic : in embres du	opose etre a matic a éte partic	é en la dresson de é add	naut d sées à ce lab opté à indiq	e l'es la ma el sei l'una uer le us le n	plana pirie. ront p nimit mem	de Bo	uyssions à chu Cortants	aque aseil q et le s	entré ui en ens d	icules les dis e du v a fait e leur	d'ép sponi rillage la der vote	oque bilités :. mand	et de s, les e):	JRS
collectio demand Les plaq Cette de Type de Si scrutir Initiales m CM	n.II sera pres devant é ues d'inforcélibération scrutin (si propublic : in embres du	opose etre a matic a éte partic	é en la dresson de é add	naut d sées à ce lab opté à indiq	e l'es la ma el sei l'una uer le us le n	plana pirie. ront p nimit mem	de Bo	uyssions à chu Cortants	aque aseil q et le s	entré ui en ens d	icules les dis e du v a fait e leur	d'ép sponi rillage la der vote	oque bilités :. mand	et de s, les e):	JRS

55/2024	l -Renouvel	leme	nt de	ux co	ntrats	d'AT	SEM	pour :	2024-2	2025					
Adopté	e : Oui														
Si prése	nt, rapport(s) au	vu de	e laqu	elle la	délib	ératio	on a é	té ado	ptée	:				
	illiat propo et de les ré						-				-	et l'a	utre	de 3h	/jour
Délibér	ation adopt	ée à	l'una	nimité											
Type de	scrutin (si p	partic	ulier,	indiq	uer le	mem	bre d	u Cor	seil q	ui en	a fait	la dei	nand	e) :	
C: comut:		ali au				d			- t l						
	n public : in	AA	IB	PJB	is ie n	om a	es voi	FG	et le s	ens a	RM	Vote T _{LM}	СР	CR	JRS
CM	rembres du	AA	IB	PJB	GB	INC	30	FG	IVIL	VLF	KIVI	LIVI	CP	CK	JKS
	Pour	х	x	x	x	х	х	x	x	x	x	х	x	x	x
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant	Intéressé(e)										(9)				
pas pris part au vote	Absent(e) non représenté(e)														
	•														
56/2024	I - Renouve	llem	ent d'	un co	ntrat	d'age	nt te	hniq	ue poi	ur 202	24-20	25			
Adopté	e : Oui														

	illiat propo														
perman	son poste	a ten	nps c	ompie	t pou	ir une	aure	e sup	pieme	entaire	e a un	an e	n em	pioi	
	tion votée	a l'ur	nanin	nité.											
Type de	scrutin (si ¡	partic	ulier	, indiq	uer le	men	nbre o	lu Cor	nseil q	ui en	a fait	la dei	mand	e) :	
Si scruti	n public : in	diqu	er ci-	dessou	us le r	nom d	es vo	tants	et le s	ens d	e leur	vote			
Initiales m CM	embres du	AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
	Pour	х	х	x	х	х	х	х	х	х	x	х	х	x	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														
57/2024	– Maison	du G	ouve	rneur	: Actı	ualisat	tion t	arifs k	ooutiq	ue 20	24				
Adoptée	: Oui														
	*														
Si prése	nt, rapport	(s) au	vu d	e laqu	elle la	délik	érati	on a é	té ad	optée	•				
Mr Andr	ieu propos	e de	rajou	ter au	vu d	e la so	rtie t	ardive	e de la	grille	2024	l, le	livre «	« La La	angue
	de Didier														
Délibéra	tion votée	à l'ur	nanim	ité.											
Type de	scrutin (si ¡	oartic	ulier,	indiq	uer le	mem	bre d	lu Cor	nseil q	ui en a	a fait	la der	nand	e):	
Si scrutii	n public : in	dique	er ci-c	dessou	ıs le r	nom d	es vo	tants	et le s	ens d	e leur	vote			
Initiales m	embres du	AA	IB	РЈВ	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	CR	JRS
CM		1	1											1	
CM	Pour	х	x	Х	х	х	х	х	х	х	х	x	х	х	x
Sens des	Pour Contre	Х	x	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х

	Abstention							
N'ayant pas pris	Intéressé(e)							
pas pris part au vote	Absent(e) non représenté(e)							

58/2024 - Déclarations d'Intention d'Aliéner sur Droit de Préemption Urbain

Adoptée : Oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Mr le maire présente les différents biens mis à la vente et sur lesquels la commune doit décider ou non de préempter.

Localisation : MAZEROLLES: Vendeur: M Addon WITTEN et M Lester RAMOUAR. Acquéreur: M Nazim MEHDI , Mme Audrey MORICE.

Localisation NAJAC: Vendeur Mr Guy TOURETTE, Acquéreur Mr Ben RAMSDEN.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Type de scrutin (si particulier, indiquer le membre du Conseil qui en a fait la demande) :

Si scrutin public : indiquer ci-dessous le nom des votants et le sens de leur vote

Initiales mo CM	embres du	ÁA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	СР	ČR	JRS
	Pour	х	x	х	х	x	x	х	х	х	x	х	х	х	х
Sens des votes	Contre														
	Abstention														
N'ayant pas pris	Intéressé(e)														
part au vote	Absent(e) non représenté(e)														

Informations:

Mr le maire informe :

- Que la ligne SNCF va enfin rouvrir demain le 05 juillet après 3 mois de fermeture pour travaux d'envergure sur la voie
- Dimanche 07 juillet l'Association Vol Libre en Ballon organise comme tous les deux ans un départ de montgolfières à Najac. Il remercie les organisateurs d'offrir 8 vols à la mairie lesquels ont été tirés au sort parmi les habitants, agents municipaux et élus.
- Le 28 juillet à 18 heures rendez-vous est donné aux habitants pour une rencontre sur l'esplanade avec pour objectif l'accueil des nouveaux habitants, l'information du nouveau nom de la Dent Creuse et le dévoilement de la plaque, ainsi qu'une déambulation dans le village pour connaître les aménagements paysagers et la tombe de l'abbé Brunis.

Echanges	avec l	les Naja	acois
-----------------	--------	----------	-------

Fin de la séance de Conseil Municipal à :21h00

servations e	ventuelles du Pre	esident du Con	seli iviunicipai	

(A dater et à signer au commencement de la séance de Conseil Municipal qui suit celle relative au présent Procès-Verbal)

A Najac, le 2 5 SEP. 2024

Le Secrétaire de séance.

Le Président de séance,

Nom: Claude RABAYROL

Nom: Gilbert BLANC

Signature:

Signature:

Publié le : 0 1 GCT. 2024